

Finalement, à l'universalité du discours s'ajoute encore la souplesse de la position liée à un article sur la culture dans les accords commerciaux, article lié à une convention sur la culture et le commerce. Moins rigide que l'«exception culturelle», cette position sera plus acceptable par nombre de pays qui jusqu'ici pouvaient être sympathiques à certains principes avancés en faveur de la cause de l'exception culturelle, mais qui hésitaient à s'engager «pieds et poings liés» dans cette voie.

### 3.3 Considérations à court terme

Le Groupe consultatif sectoriel sur les industries culturelles a recommandé la mise sur pied d'un nouveau mécanisme international qui permettrait d'établir des règles qui permettraient aux États de continuer de d'édicter des politiques à l'égard de la culture malgré la présence des accords internationaux de commerce<sup>43</sup>. Ce groupe rejetait l'idée d'une exception générale pour la culture dans ces accords. Le rapport de ce groupe, dont plusieurs membres venaient du milieu des industries culturelles, laisse présager qu'un certain réalisme s'installe au sein de ce milieu et que certains compromis pourraient être envisagés en vue d'obtenir un statut particulier pour la culture qui n'en demeurerait pas moins soumise, du moins en partie, aux accords de commerce. Les membres de ce Groupe n'étaient probablement pas sans savoir qu'un tel mécanisme, qui rejoint en partie la convention que nous privilégions en sus d'une exception du type de celles que l'on retrouve dans l'article XX du GATT, ne peut se réaliser qu'après des négociations qui aboutiront à des compromis.

Par ailleurs, le Directeur-général de l'OMC, M. Ruggiero, a encore répété récemment que l'architecture de l'OMC, pour être viable à long terme, devait être repensée et qu'à défaut de reconnaître des éléments comme l'environnement, la diversité culturelle, le travail, etc., tout ce qui tombe sous ce qu'il désigne comme la «sécurité humaine», son organisation risquait d'être érigée sur du sable<sup>44</sup>. M. Ruggiero, par le fait même, reconnaissait que plusieurs facettes de la vie en société ne

<sup>43</sup> *Nouvelles stratégies pour la culture et le commerce*, Canada, ministère des Affaires étrangères et du commerce extérieur, Groupe de consultations sectorielles sur le Commerce international - Industries culturelles, Ottawa, février 1999, p. 33.